



Violation de propriété sur terrain mitoyen

Par **pomzalice_old**, le **03/10/2007** à **20:34**

Bonjour,
Voilà notre histoire:
Nous faisons construire une maison qui est mitoyenne avec notre voisin.
Lors du terrassement, le constructeur de notre voisin a empiété d'environ 1m sur notre terrain.
Le constructeur de notre voisin a creusé le premier mais le niveau est plus bas que le nôtre, du coup il y a un trou sur notre terrain.
Pour reboucher ce trou, nous sommes dans l'obligation de payer notre constructeur 1000€ pour faire une remise à niveau pour que le maçon puisse réaliser les fondations.
Vers qui se retourner? - Notre constructeur? c'est lui qui nous demande l'argent - Le Constructeur du voisin? C'est lui qui a fait le trou - Le voisin?
Merci